

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 66
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Port-Vendres
Correspondant : Guillaume Cécile, 8 rue Jules Pams 66660 Port-Vendres. tél. : 0468826094, poste 234, télécopieur : 0468821962, Courriel : dgs@port-vendres.com,
Adresse internet : <http://www.port-vendres.com/>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.port-vendres.com/>.

Objet du marché : réhabilitation du bâtiment dojo au stade paul cervello.
CPV - Objet principal : 71200000.
Lieu d'exécution : Stade Paul Cervello - rue Michel Costeseque, 66660 PORT-VENDRES.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le présent marché porte sur une mission de maîtrise d'oeuvre;
Mission de base : DIAG/ESQ - APS - APD - PRO/DCE - ACT - VISA (Pas EXE) - DET - AOR
Missions complémentaires : SSI, SYNTH
Option 1 : OPC
L'équipe doit être composée d'un architecte mandataire,
d'un BET : structure, fluides, HQE, SSI
d'un économiste de la construction
d'un OPC (pour l'option 1)
le montant prévisionnel des travaux s'élève à 998 000 euros HT
Refus des variantes.
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution :
à compter du 16 octobre 2017 à 00:00 et jusqu'au 02 septembre 2019 à 00:00

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) :16 octobre 2017
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :
Marché réservé: non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
-Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après)
-Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après.)
-Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
-Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Attestation d'inscription à l'ordre des architectes
-Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (*disponible à l'adresse suivante :*
<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
-Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (*disponible à l'adresse suivante :*
<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
-Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (*disponible à l'adresse suivante :*
<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
-S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du

marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :
-Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail -Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12)

Autres renseignements demandés:

- Autres renseignements demandés : Les pièces à produire sont répertoriées dans le règlement de la consultation

Les DCE peuvent être retirés sur simple demande et gratuitement auprès de la Mairie de Port-Vendres par mail à l'adresse suivante dgs@port-vendres.com ou par téléchargement sur la plateforme www.e-marchespublics.fr Deux visites sont prévues aux dates suivantes : - le vendredi 28 juillet 2017 entre 9 h 00 et 12 h 00 ; - le mardi 1er août 2017 entre 14 h 00 et 17 h 00. les renseignements d'ordre technique nécessaires au cours de leur étude devront parvenir avant le lundi 7 août 2017, sous forme écrite par courriel ou télécopie : Fax : 01.43.67.38.50 Mail à l'adresse suivante : mb@aubry-guiguet-programmation.com

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 30 août 2017 à 12:00.

Délai minimum de validité des offres : 90 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 03-2017.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 juillet 2017.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot CS 99002 34063 montpellier cedex 02 , tél. : 0467548100 , télécopieur : 0467547410 .

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : AG STUDIO PROGRAMMATION

Correspondant : Mélanie BAREY 13 RUE DE MONT LOUIS 75011 PARIS , tél. : 0143673750 , télécopieur : 0143673850 , courriel : mb@aubry-guiguet-programmation.com .